

Fiche de pré-inscription (1 par enfant)

LE RESPONSABLE DE L'ENFANT :

Nom du Responsable légal :
Prénom du Responsable légal :
Adresse :
CP : Ville :
Tél. Domicile : Tél. Portable :
Email :

L'ENFANT :

Nom:
Prénom :
Club : Nb d'années de pratique:
Date de naissance : Catégorie :

INSCRIPTION :

Séjour (s) choisi (s):

Assurance Annulation : Oui: 48 € Non =€

Tarif Famille : Oui: - 20 € Non =€

Nom du frère ou de la sœur :

Formule 2 semaines : Oui: - 20 € Non =€

MONTANT TOTAL TTC = €

Paiement par :

Chèque bancaire Virement bancaire Bons CAF ou Chèques Vacances***

J'ai pris connaissance des conditions générales de vente et je les accepte.

Fait à

le

Signature (obligatoire) :

J'envoie ma fiche de réservation dûment remplie par mail à cd85natation@orange.fr

ou par courrier au **Comité Départemental de Natation 85 – Complexe Piscine Patinoire - Impasse des Olympiades 85000 La Roche sur Yon**

En y joignant l'acompte de 185 euros par un des moyens de paiement proposé.

Dans un premier temps, je recevrai ensuite un e-mail de confirmation.

Puis par la suite, un mail avec tous les documents administratifs à remplir et à retourner avec le solde de mon paiement afin de valider l'inscription de mon enfant.

Paiement acceptés :

- par chèque bancaire à l'ordre de CD 85
- Par CB via le lien Hello Asso
- par virement bancaire (indiquez la référence suivante : « Stage CD 85 » Crédit Mutuel Océan / Banque 15519 / Guichet 39031 / Compte 00021242201 / Clé RIB 88 / Code IBAN : FR76 1551 9390 3100 0212 4220 188 / BIC : CMCIFR2A
- en Bons CAF ou en Chèques Vacances

CONDITIONS D'ANNULATION

A - De votre fait

Toute notification d'annulation doit être faite par lettre recommandée auprès de :
CD 85 Impasse des Olympiades
85000 LA ROCHE SUR YON.

Le CD 85 appliquera des pénalités, sur tout ou partie des sommes déjà versées, qui seront calculées en fonction de la date d'annulation (la date de la lettre recommandée faisant foi), selon les conditions ci-après.

Frais d'annulation

Pour toute annulation :

Jusqu'au 10 mai 2025, vous êtes intégralement remboursé des sommes versées au CD 85.

Du 10 mai au 10 juin 2025, une pénalité de 50% du montant du stage (hors option) sera appliquée.

Du 11 juin au 30 juin 2025, une pénalité de 75% du montant du stage (hors option) sera appliquée.

A partir du 1^{er} Juillet 2025, une pénalité de 100 % du montant du stage (hors option) sera appliquée.

B- Du fait Du Comité de Vendée de Natation

Le CD 85 pourra, pour raison exceptionnelle, être contraint d'annuler le stage si :

- le nombre minimum de participants n'est pas atteint et dans ce cas,
- en cas d'événement exceptionnel,

La crise sanitaire lié au COVID est considérée comme un événement exceptionnel.

Le CD 85 remboursera alors la totalité des sommes déjà versées.

Assurance Annulation Stage:

En souscrivant à l'assurance annulation pour un montant de quarante huit (48) Euros, sous certaines conditions, vous êtes intégralement remboursé (assurance déduite) des sommes versées au CD85.

NB : En cas d'arrêt anticipé du stage sur blessure ou maladie durant le stage, et ce durant les 3 premiers jours du stage, vous bénéficierez d'un avoir de 150 € à valoir pour un prochain stage du CD 85.

En cas d'arrêt anticipé volontaire du stagiaire, aucun dédommagement ne sera accepté.

Pour tous renseignements et inscriptions:

Estelle DENIS

Comité de Vendée de Natation

cd85natation@orange.fr

Tél : 02,51,37,68,57